



Fiche d'information concernant l'association des parties prenantes

ONU 
programme pour
l'environnement

PROGRAMME DE
GESTION DES
PRODUITS
CHIMIQUES ET
DES DÉCHETS



Qu'est-ce que l'association des parties prenantes ?

Les parties prenantes jouent un rôle central en fournissant de l'expertise et des connaissances dans des domaines en rapport avec le projet ou programme pour mettre les gouvernements au fait des besoins locaux et des opinions et déterminer les réalités « sur le terrain » des décisions politiques.

L'association des parties prenantes est le processus par lequel une organisation mobilise les personnes et institutions capables d'influer sur la mise en œuvre des initiatives et décisions et celles qui sont les plus touchées par ces décisions.

Pourquoi l'association des parties prenantes est-elle importante ?

Le PNUE s'efforce d'assurer une participation active, large et équilibrée des parties prenantes. Celles-ci sont également les canaux par lesquels les plus susceptibles de directement souffrir des problèmes environnementaux et des politiques y afférentes peuvent faire entendre leur voix et attirer l'attention nécessaire sur les nouvelles questions qui touchent leurs communautés respectives et le public dans son ensemble.

Outre les entités gouvernementales, le PNUE reconnaît et fait s'impliquer de nombreux types de parties prenantes, dont les exploitants agricoles, les femmes, la communauté scientifique et technologique, les enfants et les jeunes, les populations autochtones et leurs communautés, les travailleurs et les syndicats, les entreprises et industries, les organisations non gouvernementales et les autorités locales.

Le Programme spécial encourage ses partenaires de projet à nouer également un dialogue avec un large éventail de parties prenantes concernées afin de favoriser le succès et la durabilité des résultats de leur projet.

Quels sont les avantages d'une association des parties prenantes ?

- ✓ Réalisation durable d'un ensemble commun d'objectifs, buts et cibles.
- ✓ Intensification de la coopération et de la coordination dans l'ensemble des secteurs concernés.
- ✓ Création d'un environnement propice à l'établissement de liens entre les initiatives existantes pour aider à combler les lacunes, exploiter l'expertise et les connaissances complémentaires et faire fond sur les travaux existants tout en évitant les chevauchements.
- ✓ Appartenance à une communauté et un réseau nationaux où tous les secteurs et toutes les parties prenantes ont un rôle important à jouer.
- ✓ Contribution au respect des engagements transversaux aux niveaux national et mondial à l'endroit des ODD et des autres accords et programmes internationaux pertinents.

Pourquoi l'association des parties prenantes est-elle importante pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets ?

La responsabilité de gérer rationnellement les produits chimiques et les déchets est partagée par l'ensemble des parties prenantes, y compris les gouvernements, l'industrie et d'autres. Dans le cadre du Programme spécial, des institutions nationales renforcées disposeraient des capacités nécessaires pour faciliter une coopération et une coordination multisectorielles et multipartites au niveau national ainsi que pour promouvoir la responsabilité, la responsabilisation et la participation du secteur privé, entre autres résultats.

Associée à des capacités renforcées, une forte adhésion de la part de diverses parties prenantes permet une meilleure compréhension par la société et les secteurs économiques concernés des risques liés à une mauvaise gestion des produits chimiques et des déchets. Elle permet également un renforcement des institutions ainsi qu'une élaboration, une mise en œuvre et une application plus durables et efficaces des législations nationales pertinentes et, en fin de compte, la mise en œuvre effective des instruments liés aux produits chimiques et aux déchets.

Que font les projets du Programme spécial pour associer les parties prenantes ?

Un certain nombre de projets du Programme spécial comprennent des activités ou dispositions spécifiques pour assurer l'association des parties prenantes.

En **Inde**, le Ministère de l'Environnement et des Forêts – l'organisme en charge de l'interdiction des produits chimiques – a consulté les parties prenantes avant d'interdire certains produits chimiques, afin de tenir compte des vues de divers industriels et d'harmoniser les objectifs. Par exemple, le pays a récemment annoncé l'interdiction d'un pesticide, à savoir le dicofol. Avant de prendre cette décision, il a invité les industriels à participer à une réunion interactive pour examiner l'impact d'une telle interdiction et trouver des solutions de remplacement. Cette association effective des parties prenantes a renforcé l'adhésion et permis d'interdire avec succès le dicofol.

En **Angola**, le Gouvernement s'emploie actuellement, d'une part, à cartographier les parties prenantes en matière de gestion des produits chimiques et des déchets et leurs mandats, afin de déterminer les lacunes et d'éviter les doubles emplois et, d'autre part, à mettre en place un partenariat public-privé pour la gestion des plastiques dans le milieu marin.

En **Macédoine du Nord**, reconnaissant que le manque de coordination entre les institutions entraverait la réalisation de l'objectif de combler les lacunes institutionnelles et de renforcer les capacités dans le but de ratifier la Convention de Minamata, le Gouvernement œuvre à mobiliser diverses parties prenantes de la sphère gouvernementale, dont le Ministère de la santé, de l'environnement et de la culture publique, afin d'unir tout le monde dans une même communauté ayant pour ambition de ratifier avec succès la Convention de Minamata.



Pour de plus amples informations, veuillez contacter :
unepchemicalsspecialprogramme@un.org

Le Programme spécial est appuyé par les contributions généreuses de l'Union européenne, de la Suède, des États-Unis d'Amérique, de la Norvège, de l'Allemagne, de la Finlande, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de l'Autriche, du Danemark, de la Belgique et de la Suisse.